



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC



LE 22 AVRIL 2021
— ÉVÉNEMENT VIRTUEL

FORUM **2021**
GÉOENVIRONNEMENT



Tendances · Problématiques · Solutions

présenté par

AGAT Laboratoires

LES OBJECTIFS DU FORUM

L'environnement est au cœur de l'actualité au Québec depuis les dernières années. La protection des sols et la réhabilitation des terrains contaminés est un sujet qui ne cesse d'évoluer. Cette évolution est le fruit de plusieurs modifications législatives, de l'évolution des technologies disponibles et de l'expertise grandissante des firmes québécoises œuvrant dans ce domaine. Au-delà de la traçabilité des sols contaminés, plusieurs défis sont encore à prévoir dans le domaine des sols et de l'environnement.

Le Forum Géoenvironnement 2021 de l'Association des firmes de génie-conseil - Québec (AFG), vise à rassembler les principaux acteurs dans le domaine environnemental afin de favoriser un échange sur des problématiques actuelles. Quatre thèmes ont été identifiés :

1. **Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site - Phase I**
2. **La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés**
3. **Vers l'élaboration d'un devis technique standard dans un projet de réhabilitation par excavation**
4. **En route vers une impraticabilité technique, sociale et économique!**

Pour chacun des thèmes, un comité de travail a été formé afin de préciser les difficultés rencontrées et d'identifier des pistes de solutions. Le fruit du travail de ces comités sera présenté lors du Forum et les participants seront invités à le bonifier.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

ÉVÈNEMENT VIRTUEL

- 9H30 MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE
› Yves Delisle, géo., président du comité organisateur
- 9H35 Allocution du partenaire majeur
- 9H37 RETOUR SUR LE FORUM 2018
› Véronique Robitaille, biol., M.Sc., ÉESA

PRÉSENTATIONS

- 9H50 » Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site - Phase I
› Serge Hébert, géo., M.Sc.
› M^e Mathieu Poissant, avocat
- 10H20 » La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés
› Marco Thompson, ing. M.Sc.
› Rosemarie Bouchard, LL. M. (J.D.)
- 10H50 PAUSE
- 11H00 » Vers l'élaboration d'un devis technique standard dans un projet de réhabilitation par excavation
› Alex Mainville, B. Env.
- 11H30 » En route vers une impraticabilité technique, sociale et économique!
› Pierre Lupien, ing., EESA
- 12H00 » Mot du président-directeur général de l'AFG
› André Rainville
- 12H00 PAUSE REPAS

ATELIERS

13H30

Chaque atelier, d'une durée de 1h30 heure, sera animé par un modérateur. Afin de vous assurer de participer à l'atelier de votre choix, nous vous recommandons de vous inscrire rapidement, car le nombre de participants est limité.

- » Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site - Phase I
- » La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés
- » Vers l'élaboration d'un devis technique standard dans un projet de réhabilitation par excavation
- » En route vers une impraticabilité technique, sociale et économique!

15H00 FIN DE L'ACTIVITÉ



MEMBRES DES COMITÉS



COMITÉS

COMITÉ # 1

Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site – Phase 1

Manon Fortin, ing., EESA | FNX-INNOV
Serge Hébert, géo., M.Sc. | Groupe GEOS
Audrey Laprade, ing. | Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc.
M^e Mathieu Poissant, avocat | Poissant Avocats inc.
Serge Rainville, ing., M. Ing. | MELCC

COMITÉ # 2

La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés

Daniel Deschenes, directeur | Englobe
Rosemarie Bouchard, LL. M. (J.D.) avocate | Cain Lamarre
André Gauvreau, Conseiller en recherche scientifique | Hydro-Québec
Jeremy Lemieux-Vallée, conseiller juridique | WSP
Marco Thompson, ing., M.Sc. | GHD

COMITÉ ORGANISATEUR

- › Louis-Gabriel Bouchard, B.Sc., M.Env. | Nvira
- › Jimmy Côté, ing., M.Sc. | Golder Associés Ltée
- › Yves Delisle, géo. | WSP
Président du comité organisateur
- › Audrey Laprade, ing. | Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc.
- › Véronique Robitaille, biol., M.Sc., ÉESA | Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc.
- › Yannick Thomas, M.Sc. | Conseiller expert
- › Marco Thompson, ing. M.Sc. | GHD

COMITÉ # 3

Vers l'élaboration d'un devis technique standard dans un projet de réhabilitation par excavation

Louis-Gabriel Bouchard, B.Sc., M.Env. | Nvira
Maxime Cournoyer, ing., PMP | Pomerleau
Marie-Claude Gallant, M.Env. | Sanexen
Kevin Lavallée, ing., | Loïselle
Alex Mainville, B. Env. | Sanexen - CRS - Sol+
Véronique Robitaille, biol., M.Sc., ÉESA | Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc.

COMITÉ # 4

En route vers une impraticabilité technique, sociale et économique!

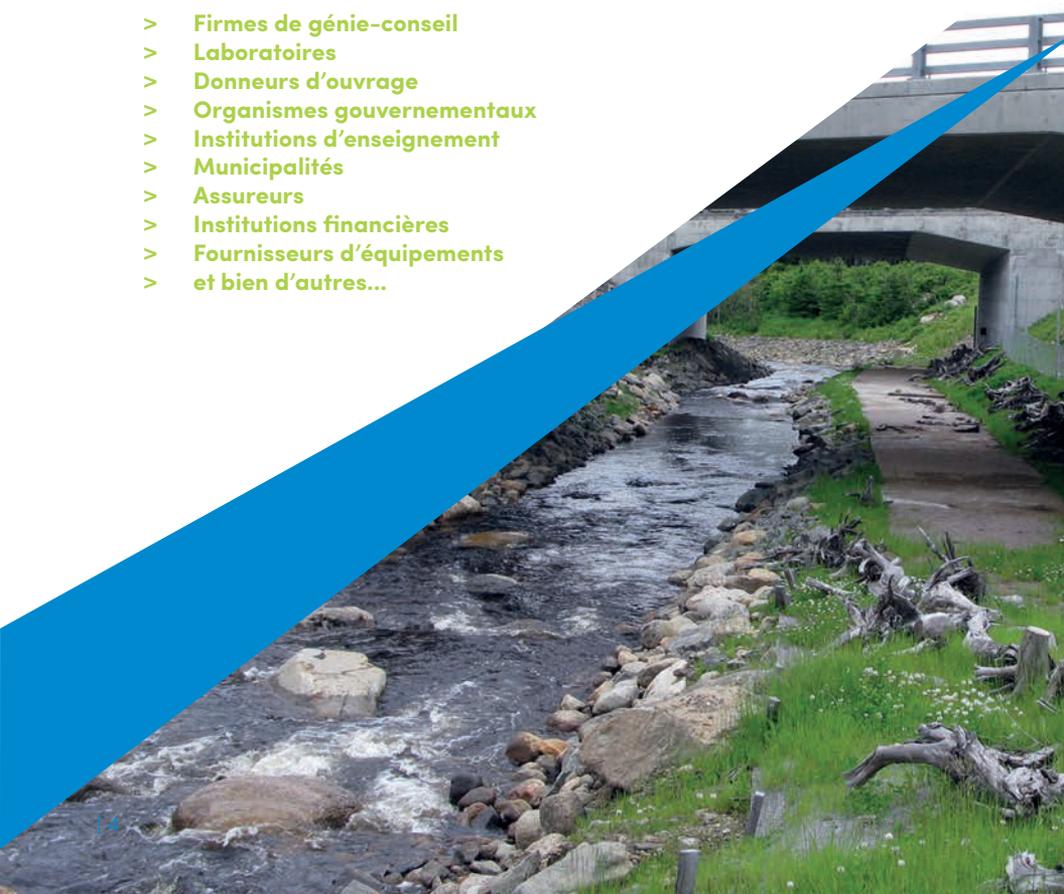
Sylvie Chevalier, ing., Ph. D. | MELCC
Jimmy Côté, ing., M.Sc. | Golder Associés Ltée
Maxime Lalonde-Filion, ing., M.Env. | GHD
Jean-Marc Lauzon, ing., M.Sc. | TechnoRem Inc.
Pierre Lupien, ing., EESA | Conseiller expert en environnement
Yannick Thomas, M.Sc. | Conseiller expert
Marie-Claude Wilson, ing., DESS | AECOM

À QUI S'ADRESSE LE FORUM

Le **Forum Géoenvironnement** de l'AFG s'adresse à toute personne impliquée dans la production et l'utilisation de données environnementales, que ce soit dans le domaine de l'eau, de l'air, des sols ou des matières résiduelles.

L'édition **2021** intéressera d'une façon toute particulière les praticiens oeuvrant dans ces domaines et les nombreux intervenants dont les décisions sont liées aux conditions environnementales de sites.

- > **Firmes de génie-conseil**
- > **Laboratoires**
- > **Donneurs d'ouvrage**
- > **Organismes gouvernementaux**
- > **Institutions d'enseignement**
- > **Municipalités**
- > **Assureurs**
- > **Institutions financières**
- > **Fournisseurs d'équipements**
- > **et bien d'autres...**



DESCRIPTIONS DES ATELIERS

Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site - Phase I

Le marché immobilier québécois connaît un essor fulgurant depuis déjà quelques années, et ce, dans toutes les régions du Québec. Le développement immobilier d'aujourd'hui est synonyme de densification plutôt que d'étalement. Dans cette perspective, les projets de redéveloppement immobilier imposent une attention particulière à la qualité du remblai urbain. Dans la foulée de la publicisation de la disposition illégale des sols et du projet de Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, l'enjeu lié à la nature, la qualité et l'origine des remblais se doit de prendre une place prépondérante. Encore aujourd'hui, le risque associé au remblai est souvent minimisé ou pire, ignoré! Et ce, malgré le fait que la problématique du remblai puisse constituer le plus grand enjeu pécuniaire lors d'une transaction immobilière ou lors d'un projet.

L'atelier a comme objectif de préparer une déclaration dans le but de mieux encadrer le risque associé au remblai au Québec. Découvrez d'entrée de jeu l'encadrement existant au MELCC face à la problématique de remblai lors d'une ÉES - Phase I. Partagez subséquemment vos difficultés et vos besoins relativement à la présence de remblai. Participez à un débat qui servira à en arriver à une déclaration commune et des actions concrètes dans le but de faire avancer la question du remblai.

Soyez assuré que le débat sera... hétérogène!

Atelier # 1

Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site - Phase I



DESCRIPTIONS DES ATELIERS

La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés

Il est rare aujourd'hui que la gestion hors site des sols contaminés n'implique que le propriétaire d'un terrain et le lieu de disposition. En fait, la chaîne des différents intervenants impliqués ne cesse de s'allonger (propriétaire, gestionnaire, consultants, entrepreneur général, sous-traitants, transporteurs, site récepteur, site de traitement, site d'élimination, site de valorisation, etc.).

Quelles sont les responsabilités de chacun dans tout ce processus? Qu'arrive-t-il quand un de ces intervenants fait une faute?

Par exemple, à qui la faute lorsqu'un site récepteur reçoit, dans un contexte de remblayage, des sols «B-C» alors qu'on pensait qu'il s'agissait de sols «A-B» issus d'un polygone caractérisé préalablement?

Quelles sont les conséquences, les risques et comment contrôler ou minimiser ces risques?

L'atelier illustrera ces différentes dimensions à travers des discussions ouvertes et des études de cas préparées par des professionnels techniques et juridiques. On parlera également des impacts qu'aura, sur nos responsabilités, le **projet de Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés**.

Atelier # 2

La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés



DESCRIPTIONS DES ATELIERS

Vers l'élaboration d'un devis technique standard dans un projet de réhabilitation par excavation

Le devis technique est le document de référence pour la réalisation des projets. Il se doit d'être clair et représentatif des travaux à réaliser afin d'assurer le succès et l'atteinte des objectifs, et ce, pour chacune des parties prenantes impliquées.

Malheureusement, plusieurs lacunes se retrouvent dans les devis, qu'ils soient produits par le donneur d'ouvrage ou par un consultant, principalement dû à un manque d'expérience des rédacteurs ou de connaissance des travaux à réaliser. Ces devis de moins bonne qualité sont trop souvent source de conflits.

Dans ce contexte, des discussions ont été amorcées en collaboration avec les différentes parties prenantes impliquées dans un projet de réhabilitation par excavation.

À cette fin, une revue des devis techniques et une synthèse des problématiques majeures menant à une confusion ont été élaborées selon la réalité de chacune des principales parties prenantes impliquées, soit : le donneur d'ouvrage, le consultant, l'entrepreneur et le site de disposition.

Cette synthèse mènera, de façon préliminaire, à la présentation d'une liste de vérifications standards comme outil de travail pour la préparation des devis techniques dans un projet de réhabilitation par excavation.

Afin de mettre cette liste à l'épreuve, des cas concrets seront abordés et travaillés en atelier. Les commentaires obtenus lors de cet atelier permettront de bonifier la liste préliminaire proposée.

Atelier # 3

Vers l'élaboration d'un devis technique standard dans un projet de réhabilitation par excavation



DESCRIPTIONS DES ATELIERS

En route vers une impraticabilité technique, sociale et économique!

Dans sa volonté d'améliorer la gestion des terrains contaminés au Québec, le MELCC a mis en œuvre le Plan d'action 2017-2021 de sa **Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés**. Un des deux enjeux majeurs de sa Politique, outre la protection de l'environnement, vise la revitalisation durable du territoire. Dans sa stratégie, le MELCC veut assurer la réhabilitation des terrains. Pour y parvenir, elle prévoit, entre autres, d'actualiser la procédure d'impraticabilité qui permet de laisser en place de la contamination résiduelle en hydrocarbures pétroliers et en composés organiques volatils.

Le sujet sera discuté en considérant le souhait du MELCC de mettre à jour cette démarche en y intégrant, entre autres, les dimensions sociale et économique. Dans cette optique, le comité a mené une réflexion afin de mieux cerner les enjeux, les impacts et l'évolution de cette procédure.

L'atelier se déroulera sous la forme de présentation de principes et d'analyses de cas afin d'alimenter les discussions sur les enjeux en lien avec l'intégration et l'évaluation des dimensions sociale et économique dans l'analyse de cas d'impraticabilité technique.

**Une opportunité unique de contribuer à
l'amélioration d'une procédure!**

Atelier # 4

**En route vers une
impraticabilité technique,
sociale et économique!**



MODALITÉS D'INSCRIPTION

TITRES DES ATELIERS OFFERTS

ATTENTION : le nombre d'inscriptions au Forum, de même qu'à chacun des ateliers, est limité.

1. **Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site - Phase I**
2. **La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés**
3. **Vers l'élaboration d'un devis technique standard dans un projet de réhabilitation par excavation**
4. **En route vers une impraticabilité technique, sociale et économique !**

Le 22 avril 2021
ÉVÉNEMENT VIRTUEL

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : 2 AVRIL 2021

Coût d'inscription :

240,00 \$ + 12,00 \$ (TPS 5%) + 23,94 \$ (TVQ 9,975%) = 375,94 \$

Pour les détails d'inscription et de paiement, veuillez consulter le site web www.afg.quebec

Activité admissible à la loi 90 > No certificat : 2021-712
Une attestation de formation sera remise aux participants présents.



présenté par

AGAT Laboratoires

IMPORTANT - POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Veuillez prendre note qu'aucun crédit ou remboursement ne sera effectué après le 2 avril 2021. Si vous ne pouvez pas assister à l'événement, le remplacement d'un participant inscrit dans un atelier par une autre personne est autorisé. SVP nous en aviser le plus tôt possible.

MERCI À NOS PARTENAIRES



Forum Géoenvironnement

Le 22 avril 2021

ÉVÈNEMENT VIRTUEL



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC